



**CONSEIL
JEUNESSE
DE MONTRÉAL**

» SYNTHÈSE DE L'AVIS SUR LA RÉALITÉ MONTRÉLAISE DES JEUNES AUTOCHTONES



Native Montréal
Montréal Autochtone

Montréal 

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Le Conseil jeunesse de Montréal (CJM) est un comité consultatif créé en février 2003 par la Ville de Montréal dans le but de mieux tenir compte des préoccupations des Montréalaises et Montréalais âgés de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de quinze membres représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, il a pour mandat de conseiller régulièrement le maire et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

ENSEMBLE DES MEMBRES

Jessika Brosseau
Rym El-Ouazzani
Trisha Elie
Chahinaze Fala
Denise Felsztyna
Jérémy Gareau
Amina Janssen
Maxime Le Breton
Kunze Li
François Marquette
Albert Phung Khai-Luan
Pascal Rousseau
Kathryn Verville-Provencher
Michael Wrobel

MEMBRES DU COMITÉ AVIS (2015-2016)

Jessika Brosseau
Rym El-Ouazzani
Trisha Elie
Chahinaze Fala
Denise Felsztyna
Jean-Philippe Gagnon
Jérémy Gareau
Gopinath Jeyabalaratnam
Dhaneshan Kistnasamy
Maxime Le Breton
François Marquette
Pascal Rousseau
Mountagha Sow
Kathryn Verville-Provencher
Michael Wrobel

Le présent avis a été élaboré au cours de l'année 2015, soit la douzième année d'existence du Conseil jeunesse de Montréal, et a été adopté par ses membres le 28 janvier 2016.

Conseil jeunesse de Montréal

1550, rue Metcalfe, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

Télécopieur : 514 868-5810

 cjm@ville.montreal.qc.ca

 www.cjmtl.com

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Conseil jeunesse de Montréal, 2016

La féminisation, partielle, de ce document utilise la méthode du point (par exemple : répondant.e, participant.es).

Coordination

Geneviève Coulombe
Martin Crépeau

Recherche et rédaction

Mathilde Forest Rivière, Bem & co.

Aide à la recherche

Laurence Godin, Bem & co.

Widia Larivière, Femmes autochtones du Québec

Révision linguistique

Louise-Andrée Lauzière

Conception et réalisation graphiques

RouleauPaquin.com

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	8
1 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	9
1.1 ACCUEIL ET VIE QUOTIDIENNE	9
1.1.1 Revue de la littérature	9
1.1.2 Résultats des consultations sur l'accueil et la vie quotidienne	11
1.1.3 Recommandations pour l'accueil et la vie quotidienne	12
1.2 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	13
1.2.1 Revue de la littérature	13
1.2.2 Résultats des consultations sur la santé et les services sociaux	14
1.2.3 Recommandations pour la santé et les services sociaux	14
1.3 ÉDUCATION, EMPLOI ET FORMATION	15
1.3.1 Revue de la littérature	15
1.3.2 Résultats des consultations sur l'éducation, l'emploi et la formation	17
1.3.3 Recommandations pour l'éducation, l'emploi et la formation	18
1.4 APPARTENANCE COMMUNAUTAIRE ET LUTTE À L'EXCLUSION	19
1.4.1 Revue de la littérature	19
1.4.2 Résultats des consultations sur l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion	21
1.4.3 Recommandations pour l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion	22
1.5 ARTS, CULTURE ET RÉAPPROPRIATION CULTURELLE	23
1.5.1 Revue de la littérature	23
1.5.2 Résultats des consultations sur les arts, la culture et la réappropriation culturelle	25
1.5.3 Recommandations pour les arts, la culture et la réappropriation culturelle	26
1.6 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	27
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS	28
CONCLUSION	31
Figure 19 Raisons expliquant que les répondant.es habitent à Montréal	10
Figure 32 Comportements négatifs : « Je pense que les autres se comportent d'une manière injuste/négative envers les Autochtones ».	19

SOMMAIRE

Entre 2001 et 2011, une augmentation importante de la migration des personnes autochtones vers les villes s'est traduite par un accroissement de 177 % de leur population à Montréal. Le phénomène n'est pas tout à fait nouveau, mais il a pris une ampleur considérable dans les dernières décennies. En raison des transformations démographiques en cours, qui touchent particulièrement la jeune génération, ce phénomène devrait s'intensifier dans les prochaines années. Nombreux sont les jeunes Autochtones âgés de 18 à 35 ans qui élisent domicile à Montréal pour de courts ou de longs séjours, en quête d'une amélioration de leurs conditions de vie. Celle-ci repose généralement sur une amélioration du statut socioéconomique et du niveau de scolarité.

C'est dans ce contexte et afin de déposer un avis informé au conseil municipal que le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) a commandé une *Étude sur la réalité des jeunes Autochtones à Montréal*. Il s'agissait de 1) dresser un portrait de la réalité montréalaise des jeunes Autochtones et de leur niveau d'intégration socioéconomique, 2) déterminer les obstacles et les conditions qui peuvent freiner leur intégration et 3) répertorier les leviers, les outils et les politiques en place, ici et ailleurs, qui puissent favoriser leur insertion. Tel que le démontrent le portrait statistique et les consultations effectués dans le cadre de cette enquête, les défis auxquels doivent faire face les jeunes Autochtones sont multiples et profonds. Plusieurs enjeux et pistes de solution sont à explorer pour favoriser leur meilleure intégration.

De tous les éléments qui entrent en jeu dans **l'accueil et la vie quotidienne** des jeunes Autochtones à Montréal, le logement est sans contredit le plus important. Il a une influence fondamentale sur la qualité de vie et est intimement lié à l'état de santé et au sentiment général de bien-être. Les données disponibles démontrent que les ménages autochtones sont plus susceptibles de vivre dans un logement inadéquat que

les ménages non autochtones. À cet effet, la mise en place de projets de logements sociaux qui s'adressent à des jeunes Autochtones et à de jeunes familles autochtones s'avère fondamentale à une meilleure intégration économique et sociale de cette population.

Il est essentiel de souligner le rôle des services d'accueil pour faciliter l'arrivée à Montréal et l'organisation de la vie personnelle et familiale des jeunes Autochtones. Ces services concernent notamment le logement et le transport, les services de garde et le développement des compétences nécessaires à la vie urbaine. Plusieurs Autochtones et Inuit.es arrivés du Nord et des réserves rapportent avoir eu du mal à apprivoiser la vie urbaine. Pour les jeunes Autochtones montréalais, le passage d'un milieu rural à un milieu urbain est rendu plus ardu par le manque de moyens financiers ainsi que par le coût élevé et la faible disponibilité des transports. Ces difficultés posent obstacle à l'accès aux services, aux activités et aux loisirs qui peuvent notamment favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. Pour parvenir à rejoindre les jeunes Autochtones qui s'installent à Montréal, les organismes concernés doivent par ailleurs composer avec les défis posés par la grande mobilité de cette population.



SOMMAIRE



En matière de **santé et de services sociaux**, le principal problème qui se pose est leur accessibilité, y compris en ce qui concerne les soins de santé traditionnels et culturellement pertinents. Il importe de noter que l'état de santé est intimement lié aux conditions de logement, au statut socioéconomique, à l'inclusion ou à l'exclusion sociale et au sentiment général de bien-être.

Si les Autochtones qui vivent en milieu urbain présentent généralement un meilleur état de santé que les Autochtones enregistrés qui vivent sur les réserves, ces deux populations se comparent presque toujours négativement par rapport à la population non autochtone. Parmi les défis à surmonter pour les jeunes Autochtones, se trouvent les problèmes liés à la santé physique, mentale et psychosociale, y compris l'itinérance et la consommation abusive d'alcool ou de drogue, qui comptent d'ailleurs au nombre des préoccupations majeures des autorités publiques et des organismes qui travaillent avec les populations autochtones en milieu urbain.

Les jeunes Autochtones qui ont pris part à cette étude considèrent le réseau de la santé comme un milieu à prioriser dans les actions de sensibilisation aux réalités autochtones et dans la définition de mesures de lutte contre le racisme. Le racisme et la discrimination perçus dans le système de santé sont l'un des défis importants qu'ils doivent surmonter. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux préfèrent les services offerts par les organismes autochtones. Ils souhaitent l'implantation d'une clinique de santé autochtone et déplorent l'absence de soins culturellement pertinents dans les cliniques et les hôpitaux.

La majorité des Autochtones arrivent d'abord à Montréal pour les possibilités d'amélioration du statut socioéconomique qu'offre la ville. En conséquence, le thème de **l'éducation, de l'emploi et de la formation** trône au sommet de leurs priorités.

L'intégration des Autochtones à la vie économique est une condition *sine qua non* de l'amélioration de l'ensemble des sphères de leur existence. C'est aussi sur ce plan que nombre d'entre eux cherchent à agir le plus activement. Si les obstacles sur le chemin de l'insertion socioprofessionnelle sont nombreux, l'obtention d'un emploi stable et de qualité se révèle l'objectif le plus important à atteindre pour les jeunes Autochtones rencontrés.

L'augmentation de l'employabilité des jeunes Autochtones devrait être au cœur d'une stratégie montréalaise visant l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur statut socioéconomique. Si plusieurs d'entre eux parviennent à bien s'intégrer à la vie sociale et économique de Montréal, la lutte contre la discrimination et les préjugés dans le marché de l'emploi est essentielle. Les écarts de revenus entre Autochtones et Allochtones sont criants, alors que la pauvreté comme les inégalités socioéconomiques limitent significativement les possibilités qui s'offrent aux premiers en matière d'éducation et d'emploi. Le faible niveau de scolarité des jeunes Autochtones et les stéréotypes, les préjugés et les idées reçues sur les membres des Premières Nations sont aussi au nombre des problèmes qui réduisent l'accès à l'emploi.



SOMMAIRE



La difficulté d'accéder à des stages et d'ajouter des expériences de travail et des références professionnelles à leur dossier limitent également leurs possibilités d'action et de succès. La méconnaissance ou la faible maîtrise des langues officielles représente également une barrière à l'obtention d'un emploi et à l'intégration socioéconomique des jeunes Autochtones. Ils insistent donc sur l'importance de mettre en place des ressources de mise à niveau linguistique.

Les enjeux liés à l'éducation et à la formation sont centraux pour leur pleine intégration à la vie sociale et économique de Montréal. Or, la persévérance scolaire est un problème de taille pour de nombreux jeunes Autochtones. Le faible taux de diplomation au secondaire et le retard général dans les études entravent fortement l'accès aux études postsecondaires. Les associations étudiantes autochtones présentes dans la plupart des universités montréalaises sont cependant très actives et jouent un rôle rassembleur auprès de leur communauté. Elles représentent de ce fait un partenaire de choix pour la Ville de Montréal dans la mise en œuvre d'actions et de mesures dans le domaine de l'éducation. Non seulement les étudiants universitaires autochtones entretiennent-ils l'espoir d'une mobilité sociale supérieure en développant les compétences nécessaires pour accéder à des emplois de qualité, mais ils et elles souhaitent représenter un modèle positif pour la génération qui les suivra. De ce fait, ces jeunes travaillent activement à paver la voie vers l'amélioration durable de la qualité de vie de leurs communautés.

Le thème de **l'appartenance communautaire et de la lutte à l'exclusion** permet d'aborder de front la question du racisme et de la discrimination qui s'infiltrent dans l'ensemble des dimensions de la vie des jeunes Autochtones. Les enjeux liés à l'intégration sociale et à la création de réseaux de solidarité autochtones s'y greffent également. Le développement d'un sentiment d'appartenance communautaire et l'importance d'une identité culturelle forte et positive en sont les thèmes centraux.

Le racisme et les dynamiques d'exclusion sociale traversent l'ensemble des thèmes abordés dans cette étude. La vaste majorité des Autochtones en milieu urbain y sont confrontés. De fait, les stéréotypes et les préjugés peuvent affecter toutes les sphères de leur existence et poser problème quant à la recherche de logement ou d'emploi, à la possibilité d'obtenir une éducation de qualité, à l'accès aux services de santé, ou, simplement, quant à la possibilité de s'inscrire dans l'espace public.

Autant pour les jeunes consultés que pour les intervenants, le développement du leadership et de la participation publique des jeunes Autochtones est central pour lutter contre toutes les formes de racisme. On peut ici penser à la mise en place de programmes de participation citoyenne ou à la promotion de modèles de jeunes Autochtones inspirants sur différentes plateformes de la Ville. En plus de contribuer à contrer les préjugés et à déconstruire les idées reçues, une telle approche permettrait d'encourager la participation



SOMMAIRE



sociale et politique. Dans un esprit semblable, il serait pertinent de mettre en place et d'encourager des initiatives de rapprochement entre les jeunes Allochtones et Autochtones.

La valorisation et le rayonnement **de l'art et de la culture autochtones** s'avèrent quant à eux incontournables pour le développement d'une identité culturelle forte et positive. Cette valorisation passe par le financement soutenu des organismes de création, de diffusion et de mise en valeur de l'art autochtone, mais aussi par le soutien au développement de la carrière des artistes autochtones émergents. Les jeunes créateurs autochtones rencontrés ont avant tout besoin d'un accompagnement pour mieux comprendre les rouages des organismes de financement, des lieux de création, de diffusion et de réseautage, entre autres éléments. Les organismes autochtones qui œuvrent dans le domaine de la culture mentionnent quant à eux l'importance de faciliter la création, la diffusion et la mise en valeur des projets artistiques autochtones afin de faciliter le passage au statut d'artiste professionnel.

La mise en valeur de la culture autochtone repose également sur la maîtrise des langues autochtones. Celle-ci permet de renforcer l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance communautaire, deux facteurs importants d'intégration sociale. Or, non seulement la plupart des langues autochtones sont menacées, mais leur transmission dans les villes est relativement faible et généralement compromise. En fait, pour l'ensemble des langues autochtones parlées dans les communautés, en milieu rural et en milieu urbain, seuls le cri, l'inuktitut et l'ojibwé échappent à la menace de disparition. La variété même des langues parlées en ville présente un obstacle à leur survie, dans la mesure où la taille de la population qui utilise chacune d'elles est faible et la transmission de génération en génération, en déclin. Il existe pourtant un vif intérêt pour l'apprentissage de ces langues, qui sont l'un des piliers de la culture et de l'identité des communautés autochtones.

INTRODUCTION

L'augmentation constante de la population autochtone à Montréal se conjugue aujourd'hui au manque de données permettant de mieux connaître leurs besoins et leurs aspirations. C'est dans ce contexte que les membres du CjM ont choisi d'élaborer un avis sur la réalité montréalaise des jeunes Autochtones.

Afin d'appuyer la formulation de recommandations adaptées à leurs réalités propres, le présent avis 1) cerne les principaux besoins et obstacles rencontrés par les jeunes Autochtones dans l'atteinte de l'autonomie économique, 2) vérifie s'il existe déjà des programmes ou services permettant de répondre à ces besoins, 3) recommande des stratégies afin de mieux répondre aux besoins exprimés et 4) recense des pratiques et des programmes déjà en place, ici et ailleurs, qui répondent à des besoins similaires.

Dans le but de dépeindre un portrait de la situation plus juste et actuel des jeunes Autochtones à Montréal, les méthodes de recherche suivantes ont été combinées :

Une *revue documentaire* a été réalisée sur les enjeux propres aux jeunes Autochtones vivant en contexte urbain et les obstacles à leur intégration. Elle comprend une analyse des statistiques disponibles, une recension des programmes et des services, une revue de la littérature portant sur les jeunes Autochtones en milieu urbain ainsi qu'une recension des pratiques inspirantes déjà en place.

Des *entrevues semi-directives* (16) ont été menées auprès d'intervenant.es du milieu autochtone montréalais, de responsables de la Ville de Montréal et d'expertes des questions autochtones. De même, des entrevues ont été effectuées avec de jeunes Autochtones dont les parcours ont été jugés particulièrement inspirants.

La tenue de sept *groupes de discussion* a permis de dresser un portrait général des obstacles à l'intégration rencontrés par les jeunes Autochtones, et également des portraits par segments plus précis (adolescent.es, jeunes femmes, jeunes hommes, Métis.es, Inuit.es, Mohawks, etc.). Un groupe de discussion a aussi été réalisé avec des intervenant.es qui œuvrent auprès des jeunes Autochtones. Ces entrevues et groupes de discussions visaient à ancrer la recherche et l'analyse dans le contexte particulier de l'étude – la réalité montréalaise actuelle – et à connaître la vision sur les enjeux dominants développée par les intervenant.es de terrain les plus informés et par les jeunes Autochtones eux-mêmes.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

1.1 ACCUEIL ET VIE QUOTIDIENNE

La section *accueil et vie quotidienne* recouvre les enjeux liés à l'arrivée à Montréal ainsi qu'à l'organisation de la vie personnelle et familiale des jeunes Autochtones. Elle inclut notamment les problèmes liés au logement et au transport, aux services de garde et aux compétences nécessaires à la vie urbaine. On y traite aussi des défis posés aux organismes par la grande mobilité de cette population.

1.1.1 Revue de la littérature

Si, au Québec comme au Canada, les Autochtones sont de plus en plus nombreux à vivre dans les milieux urbains, ils se démarquent de la population générale par leur très grande mobilité. En effet, que ce soit pour de courts ou de longs séjours, les migrations et déplacements entre les réserves, entre les milieux ruraux et les milieux urbains sont chez eux particulièrement courants, tout comme les déménagements à l'intérieur d'une même ville. Certains voient là un signe de la précarité et une caractéristique propre à cette population, alors que d'autres arguent plutôt que ces mouvements participent de transformations sociales plus larges qui font de la mobilité à court, moyen et long termes partie intégrante de la vie personnelle et professionnelle¹.

Un consensus existe chez les chercheur.es et les organismes communautaires autochtones quant au fait que

la présence autochtone en ville n'est pas un phénomène nouveau, mais qu'il a pris de l'ampleur dans les dernières décennies et qu'en raison des transformations démographiques en cours, il est appelé à s'intensifier. De fait, 86 % des Autochtones installés à Montréal sont des résidents dits de première génération, c'est-à-dire qu'ils sont nés et ont grandi ailleurs qu'à Montréal. Les résidents de deuxième génération représentent 14 % : ils sont nés et ont grandi à Montréal de parents qui s'y sont installés à l'adolescence ou au début de l'âge adulte. En outre, 32 % d'entre eux habitent la métropole depuis plus de 20 ans, alors que 44 % y sont depuis moins de 10 ans². Comme l'indique la figure 19, les motifs principaux de la migration vers Montréal sont l'éducation, l'emploi et la famille³. L'importance de l'éducation laisse deviner l'arrivée d'une population assez jeune.

1 C. Lévesque, « La présence des Autochtones dans les villes du Québec; mouvements pluriels, enjeux diversifiés », dans D. Newhouse et E. J. Peters, *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain. Projet de recherche sur les politiques*, 2003, p. 28.

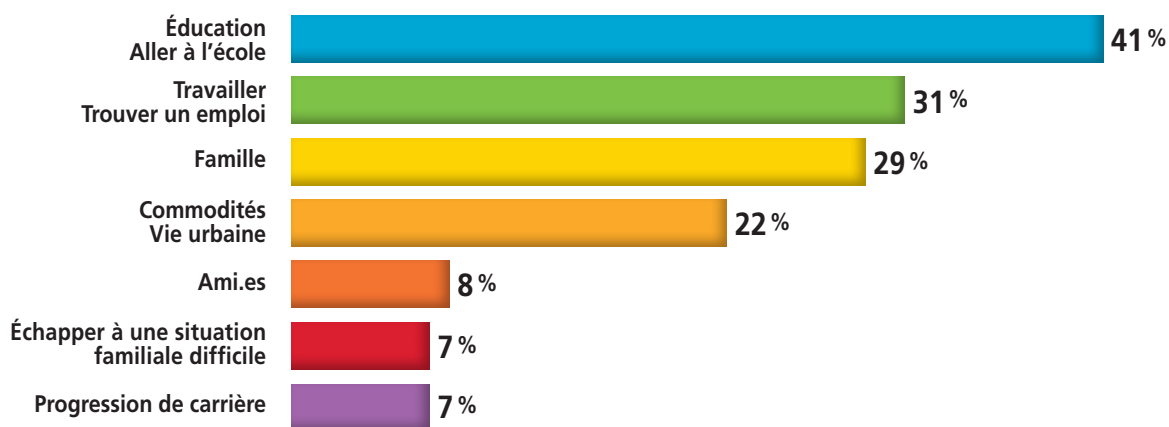
2 Environics Institute, *Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report*, 2011, p. 18.

3 *Ibid.*, p. 19.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

FIGURE 19

Raisons expliquant que les répondant.es habitent à Montréal



Source: Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report, Environics Institute, 2011.

Le passage de la réserve ou d'un milieu rural à la ville ne s'opère pas sans heurts. Comme le souligne le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)⁴, le mouvement vers la ville est souvent porté par « l'espoir d'une vie meilleure ». Si certain.es voient leurs vœux s'exaucer, d'autres sont plutôt confrontés à une détérioration de leur situation, alors qu'aux problèmes qui les ont suivis jusqu'à Montréal, s'ajoutent l'isolement et la précarité financière. Il faut mentionner, à l'instar du RCAAQ⁵, que des différences majeures distinguent la vie urbaine de la vie dans les communautés autochtones, qui peuvent rendre la transition d'un milieu à l'autre plus laborieuse qu'initialement estimée. Le RCAAQ mentionne à cet effet

l'anonymat caractéristique de la vie en ville, qui s'oppose à la promiscuité vécue dans les petites communautés, et le fonctionnement très différent des institutions et des services en milieu urbain. Finalement, le fait de quitter une communauté pour aller s'installer en ville peut se présenter comme un acte d'abandon ou d'exil, dans la mesure où, entre autres choses, les individus qui quittent les réserves n'ont plus accès aux services offerts par le conseil de bande de leur communauté d'origine, le pouvoir de ce dernier étant confiné aux frontières de son territoire. Alors qu'aujourd'hui la vie urbaine est le fait d'une large proportion des Autochtones canadiens, la *Loi sur les Indiens* ne tient aucunement compte de cette réalité.

4 RCAAQ, *Mémoire du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones du Québec*, 2013, Québec, p. 11.

5 *Ibid.*

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Les défis que pose l'arrivée en ville se couplent à ceux que rencontrent les organismes qui cherchent à soutenir les populations autochtones. Les embûches sont nombreuses et parvenir à rejoindre une population très mobile est l'une d'elles. En effet, aux déplacements entre les communautés, les milieux ruraux et urbains, s'ajoutent une instabilité et une forte mobilité résidentielle au sein d'une même ville. Entre 2001 et 2006, « [p]lus de la moitié de la population autochtone aurait déménagé au moins une fois », une proportion significativement plus élevée que ce qu'indiquent les données pour la population générale⁶.

En 2006, 40 % des Autochtones habitant dans les moyennes et grandes villes canadiennes occupaient des logements nécessitant des réparations mineures

ou majeures⁷. De même, à revenu égal, ils seraient plus susceptibles que la population générale de vivre dans un logement inadéquat ou surpeuplé⁸, ce qui est d'autant plus problématique que la disponibilité et la qualité des logements agissent comme déterminants sociaux de la santé, du bien-être, de l'intégration à la vie économique et sociale ainsi que de l'accès à l'éducation⁹.

Par ailleurs, notons que la question du transport est cruciale pour l'accès aux services et à l'emploi. Le coût des déplacements représente ainsi un obstacle pour les ménages à faible revenu¹⁰ et pour les jeunes en milieu urbain quand vient le temps d'accéder aux services ou aux activités de loisirs qui peuvent favoriser l'adoption de saines habitudes de vie¹¹.

1.1.2 Résultats des consultations sur l'accueil et la vie quotidienne

Les participant.es estiment que les Autochtones qui s'installent à Montréal doivent se familiariser rapidement avec une quantité considérable de notions. Ils mentionnent, par exemple, la lecture d'un plan de la ville ou encore l'utilisation du système de transport en commun. Ils soulignent qu'il n'existe actuellement aucun centre de référence pour l'accueil des Autochtones (aide pour le logement, les réseaux de l'éducation, de transport et de la santé et des services sociaux). Les participant.es mentionnent que l'adaptation au transport en commun constitue une épreuve majeure lors de l'arrivée à Montréal. Ils citent par exemple la peur du métro, le manque de connaissances concernant son fonctionnement et ses principaux points de repère. Ils considèrent que le coût des titres de transport, en décourageant les déplacements, constitue un frein à la participation et à

l'intégration des Autochtones, notamment des jeunes. Les participant.es jugent par ailleurs que le manque d'accès aux services de garde à Montréal contribue à l'isolement des parents autochtones. Ils évoquent également les nombreuses difficultés rencontrées dans la recherche d'un logement : le manque de références et d'accès au crédit, la perception d'une discrimination de la part de certains propriétaires, la barrière de la langue, etc. Plusieurs préféreraient habiter un appartement dont le propriétaire ou le gestionnaire est autochtone. Enfin, Les participant.es critiquent le manque d'accès à un service juridique permettant aux Autochtones de mieux connaître leurs droits et recours en tant que locataire, travailleur ou travailleuse, citoyen.ne, etc.

6 Statistique Canada, « Profil de la population autochtone de 2006 pour Montréal », 2009.

7 Y. D. Belanger, « Housing and Aboriginal People in Urban Centres : A Quantitative Evaluation ». *Aboriginal Policy Studies*, 2012, vol. 2, n° 1, p. 16.

8 *Ibid.*, p. 18.

9 *Ibid.*, p. 4.

10 Wabano Center for Aboriginal Health, *I Belong Here : A Framework to Promote Healthy Development of Urban Aboriginal Children, 6-12 years*, 2008, cité dans IVTF, *Optique d'équité et d'inclusion et Initiative : une ville pour toutes les femmes*, p. 11.

11 RCAAQ, *La jeunesse autochtone dans les villes : une force de l'avenir*, 2015, Wendake, p. 12.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Pour leur part, les participant.es inuits considèrent l'absence d'un centre de référence pour l'accueil des Premières Nations (orientation logement, éducation, transport, santé) comme un réel problème à Montréal. Les nouveaux arrivants inuits doivent se familiariser avec une multitude d'éléments inconnus. Ils disent éprouver beaucoup de difficulté à localiser les ressources et les organismes pouvant les aider. Ils considèrent eux aussi que le coût des titres de transport, en décourageant les déplacements, constitue un frein à la participation et à l'intégration des Autochtones, notamment des jeunes.

Les organismes spécialisés dans la prestation de services aux personnes autochtones font état de la difficulté à rejoindre cette communauté à Montréal en raison de la dispersion, du manque d'implication et de sa grande diversité. Afin de limiter le dédoublement des services et de maximiser leur impact, les intervenant.es rencontrés jugent important de favoriser la concertation entre les organismes actifs dans les différents secteurs (culture, santé, éducation, etc.) et de travailler en réseau. Enfin, ils soulignent les problèmes liés au transport en commun à Montréal. Pour eux, la mobilité des jeunes

Autochtones sur le territoire de la Ville doit être facilitée afin qu'ils puissent accéder aux services. On suggère notamment de mettre à disposition des services d'autobus dans le cadre de certaines activités proposées par les organismes ou encore, que la Société de transport de Montréal (STM) consente à offrir un tarif réduit pour les jeunes Autochtones.

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- Un programme d'accueil basé sur l'acquisition de compétences essentielles pour la vie en ville (*life skills*);
- Un accès amélioré aux services (gardienage, soins de santé pour les enfants) dans toute la région de Montréal;
- Un service d'information juridique;
- Des occasions de réseautage entre les organismes autochtones et non autochtones ayant des missions similaires;
- Des groupes de travail multisectoriels pouvant mieux répondre aux problématiques touchant plusieurs domaines de services.

1.1.3 Recommandations pour l'accueil et la vie quotidienne

Recommandation 1 :

Que la Ville de Montréal soutienne des projets de logements sociaux qui s'adressent à des jeunes Autochtones et de jeunes familles autochtones.

Recommandation 2 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions auprès des différentes instances gouvernementales pour que les programmes d'aide financière permettant la réalisation de logements sociaux et communautaires soient reconduits aux prochains budgets et que les Autochtones puissent bénéficier d'un financement dédié.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

1.2 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

La section *santé et services sociaux* traite des problèmes liés à la santé physique, mentale et psychosociale, y compris l'itinérance et la consommation abusive d'alcool ou de drogue. À ces problématiques se greffent un ensemble d'enjeux en lien avec l'accès aux soins et aux services ainsi qu'avec les soins de santé traditionnels. Le racisme et la discrimination rencontrés dans le système de santé sont l'un de ces enjeux. Cette section couvre également les problèmes que rencontrent les Autochtones avec le système de justice, notamment l'impossibilité d'obtenir des conseils juridiques et le manque d'informations quant à leurs droits.

1.2.1 Revue de la littérature

Comme c'est le cas pour les différents éléments qui entrent en jeu dans la qualité de vie et l'organisation générale de la vie quotidienne, la santé est intimement liée aux conditions de logement, au statut socioéconomique, à l'inclusion ou à l'exclusion sociale et au sentiment général de bien-être. Si la santé des jeunes Autochtones a fait l'objet de beaucoup d'attention, les Métis.es et les jeunes Inuit.es en milieu urbain sont sous-représentés dans la littérature. De même, les travaux sur la santé des jeunes Autochtones ne permettent pas d'obtenir un portrait global de la situation et laissent de côté plusieurs des déterminants de la santé tels que définis par l'Agence de santé publique du Canada¹². Ce faisant, nombre des enjeux majeurs concernant la santé des jeunes Autochtones canadiens sont encore mal compris ou méconnus¹³. Un consensus existe quant au fait que les données qui existent sur l'itinérance chez les jeunes Autochtones en milieu urbain sont à la fois peu fiables et insuffisantes¹⁴. Ceci étant, les données disponibles permettent de conclure que les Autochtones sont surreprésentés dans la population vivant en situation d'itinérance à Montréal¹⁵.

S'il ne s'y réduit pas, le problème de l'itinérance chez les Autochtones est indissociable de la question du logement, un des domaines dans lesquels ils sont nettement défavorisés. Plus encore, s'ils représentent « environ 3 % de la population canadienne, les peuples autochtones représentent 10 % de la population itinérante du Canada¹⁶ ».

Autre élément d'importance à souligner, la consommation d'alcool et de drogue est au nombre des préoccupations majeures des autorités publiques et des organismes qui travaillent avec les populations autochtones urbaines. L'ensemble des données laisse deviner une détresse psychologique importante chez les individus aux prises avec un problème d'alcool ou de drogue, une détresse qui risque fort de se trouver amplifiée par la consommation elle-même. Nombre d'obstacles se dressent devant les personnes qui souhaitent mettre un terme à leur consommation.

12 Ces douze déterminants de la santé sont 1) le niveau de revenu et le statut social, 2) les réseaux de soutien social, 3) l'éducation et l'alphabétisme, 4) l'emploi et les conditions de travail, 5) les environnements sociaux, 6) les environnements physiques, 7) les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelles, 8) le développement de la petite enfance, 9) le patrimoine biologique et génétique, 10) les services de santé, 11) le sexe et 12) la culture.

13 A. Ning, et K. Wilson, « A Research Review : Exploring the Health of Canada's Aboriginal Youth », *International Journal of Circumpolar Health*, 2012, vol. 71, p. 1-10. Société de développement social de Ville-Marie, *Étude statistique. L'itinérance à Montréal*, Projet « Premier pôle de services en itinérance », 2013.

14 C. Baskin, « Aboriginal Youth Talk About Structural Determinants as the Cause of their Homelessness », *First Peoples Child & Family Review*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 32.

15 Société de développement social de Ville-Marie, 2013.

16 D. Sider, *A Sociological Analysis of Root Causes of Aboriginal Homelessness in Sioux Lookout, Ontario*. The Canadian Race Relations Foundation, 2005, p. 3, cité dans Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador (APNQL) et Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), 2008, *Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations au Québec*, p. 21.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

1.2.2 Résultats des consultations sur la santé et les services sociaux

Les participant.es considèrent le réseau de la santé comme un milieu d'action prioritaire dans la sensibilisation aux réalités autochtones et la définition de mesures de lutte contre le racisme. En effet, plusieurs d'entre eux disent y avoir vécu des mauvaises expériences, le sentiment d'être victime de discrimination et même de racisme. Les participant.es ont aussi été confrontés à des difficultés logistiques dans le réseau de la santé, notamment la non-reconnaissance de la carte de statut d'Indien et le manque d'information sur le fonctionnement ainsi que sur l'organisation du temps et des priorités. Pour ces raisons, plusieurs jeunes Autochtones préfèrent les services offerts par les organismes autochtones et déplorent l'absence de soins autochtones dans les cliniques et les hôpitaux, et même d'une clinique de soins autochtones. En général, ils approuvent l'usage de la médecine traditionnelle et valorisent la réappropriation des techniques traditionnelles. Des participant.es croient cependant que certains services dédiés aux Autochtones soient méconnus. En termes de champs d'intervention prioritaires dans ce domaine, les participant.es évoquent l'importance de la stabilité et du maintien d'un mode de vie sain afin d'assurer une présence et des soins adéquats à leurs enfants. Ils notent également des besoins très importants en matière de santé mentale et de rehaussement de la confiance en soi. Ils considèrent qu'un certain retour

aux sources dans la nature et à l'extérieur de la ville peut lutter efficacement contre les problèmes de consommation de drogue et d'alcool.

Évoquant les différences culturelles et le racisme présent dans le secteur de la santé et des services sociaux, les jeunes Inuit.es manifestent eux aussi un inconfort important quant au recours aux soins de santé non autochtones. Pour eux, l'offre de services en santé maternelle (soins prénataux et postnataux) est insuffisante.

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- Des formations de sensibilisation aux réalités autochtones destinées aux professionnel.les du secteur de la santé et des services sociaux;
- Un accès à des services médicaux adaptés culturellement. Des soins intégrant, dans le respect, les pratiques traditionnelles et les pratiques occidentales;
- Un accès accru à la médecine traditionnelle;
- Un service de promotion de la santé et d'un mode de vie sain;
- Des services en santé mentale accessibles;
- Le développement d'un plan de lutte à la consommation de drogue intégrant l'organisation de sorties en nature et la collaboration avec l'un des organismes d'accueil.

1.2.3 Recommandations pour la santé et les services sociaux

Recommandation 3 :

Que la Ville de Montréal soutienne l'implantation de cliniques de soins de santé et de services sociaux traditionnels et culturellement sécurisants pour les jeunes Autochtones et complémentaires au réseau de la santé et des services sociaux du Québec, en facilitant notamment l'accès aux infrastructures et locaux nécessaires à ce type de projets.

Recommandation 4 :

Que la Ville de Montréal soutienne financièrement les maisons d'hébergement pour femmes autochtones en difficulté et les centres d'hébergement pour itinérant.es autochtones situés sur son territoire.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

1.3 ÉDUCATION, EMPLOI ET FORMATION

Cette section traite des problèmes dans l'accès au marché du travail, dans la disponibilité de services de formation pertinents, notamment en ce qui a trait à la maîtrise des langues officielles, dans le développement des compétences nécessaires à la recherche d'emploi et des déficits quant au soutien à l'intégration socioéconomique et socioprofessionnelle. Les enjeux liés à l'accès aux études supérieures s'y retrouvent également.

1.3.1 Revue de la littérature

Du logement à la santé en passant par la lutte à l'exclusion et au racisme, la pleine participation à la vie économique représente la pierre d'angle de l'intégration sociale. De ce fait, afin de favoriser la participation des Autochtones à l'économie, les auteur.es préconisent l'intervention sur l'ensemble des dimensions de l'existence des individus dans les communautés, en milieu rural et en milieu urbain¹⁷. Si l'intégration des Autochtones à la vie économique est une condition *sine qua non* de l'amélioration de toutes les sphères de leur vie, c'est aussi sur ce plan que nombre d'entre eux cherchent à agir le plus activement.

La majorité des Autochtones qui arrivent à Montréal y viennent d'abord pour les possibilités d'emploi et d'éducation qu'offre la ville. L'éducation est au sommet de leurs priorités : ces jeunes entretiennent l'espoir de gravir l'échelle sociale en développant les compétences nécessaires pour accéder à des emplois de qualité. En fait, non seulement l'éducation trône-t-elle au sommet de leurs priorités, mais c'est sur elle que repose une grande partie de leurs espoirs. Ils et elles souhaitent bien entendu améliorer leur propre qualité de vie et celle de leur famille, mais espèrent par-dessus tout que la

génération qui les suivra reconnaîtra l'importance de l'éducation, vivra en contact rapproché avec sa culture, qu'elle sera globalement plus heureuse, en meilleure santé et que sa vie sera plus stable¹⁸. Par l'éducation, les jeunes Autochtones cherchent à participer activement au développement et au mieux-être de leur communauté, et tentent également de représenter un modèle positif pour ceux qui les suivront¹⁹.

Toutefois, le vent d'optimisme qui souffle actuellement ne doit pas masquer les difficultés d'accès à l'éducation et à l'emploi. Il importe d'abord de mentionner que tant la pauvreté que les inégalités économiques limitent significativement les possibilités qui s'offrent aux Autochtones en matière d'éducation et d'emploi. En 2011, les écarts de revenu entre Autochtones et Allochtones habitant à Montréal se chiffrent en milliers de dollars pour des taux d'activité semblables (52 587 \$ c. 44 602 \$ pour le revenu après impôt moyen des ménages)²⁰. De même, la situation économique est généralement beaucoup plus précaire pour les Autochtones. En 2011, le faible revenu était significativement plus présent chez les Autochtones que chez les Allochtones à Montréal (29,6 % c. 24,6 %)²¹.

17 Plan stratégique communautaire pour la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, SAMU, 2015.

18 Environics Institute. *op. cit.*, p. 59.

19 M. Loiselle, *Une analyse des déterminants de persévérance et de réussite des étudiants autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*, rapport de recherche, 2010, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, p. 76.

20 Données tirées du *Portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

21 *Ibid.*

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

On constatera également que les femmes autochtones, souvent seules avec leurs enfants, gagnent significativement moins que leurs homologues masculins. Ainsi, en 2011, les femmes autochtones gagnaient 23 246 \$ alors que les hommes autochtones gagnaient en moyenne 27 874 \$ (selon le revenu après impôt moyen des particuliers)²².

Outre les problèmes inhérents au statut socioéconomique et au faible revenu, les deux obstacles les plus importants qui limitent l'accès à l'emploi semblent être le faible niveau de scolarité des jeunes Autochtones et les stéréotypes, préjugés et idées reçues sur les membres des Premières Nations²³. Les Autochtones sont beaucoup plus nombreux à n'avoir pas terminé leurs études secondaires ou à n'avoir pas poursuivi d'études supérieures que les Allochtones. Ils sont de la même manière moins présents dans les universités.

Il semblerait également que les stéréotypes, les idées reçues et la discrimination directe et indirecte puissent expliquer au moins partiellement les écarts de revenu entre les Autochtones et la population générale²⁴. Ainsi, la discrimination directe ou indirecte à l'embauche est l'un des principaux obstacles à l'emploi que rencontrent les jeunes Autochtones²⁵. De plus, les inégalités sociales de santé posent en elles-mêmes entrave à la participation à la vie économique. Elles se conjuguent, pour ce faire, à une faible estime de soi liée à une identité culturelle négative et, en ville, à l'absence d'un réseau de soutien familial et collectif²⁶. À Montréal, les Autochtones mentionnent aussi les difficultés posées par des antécédents criminels ou de toxicomanie, les coûts du

transport et des dépenses connexes pour accéder aux lieux de travail et le manque d'information conviviale quant aux emplois disponibles²⁷.

La langue semble également poser problème, dans la mesure où des Autochtones de partout au Canada viennent s'installer à Montréal et qu'une proportion non négligeable ne parle que l'anglais ou l'anglais et leur langue autochtone. Or, la plupart des emplois exigent la maîtrise du français et bien souvent, les services et ressources ne sont disponibles que dans cette langue²⁸.

Il a par ailleurs été démontré que l'obtention d'un diplôme universitaire a des effets spectaculaires sur le statut socioéconomique et la qualité de vie en général²⁹. Plus encore, les étudiant.es avec un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne semblent plus à même d'affirmer qu'ils sont traités avec le même niveau de respect que la population générale³⁰. Or, les embûches sont ici encore nombreuses. Outre le faible taux de diplomation au secondaire et le retard général observé dans les études, au nombre des éléments qui bloquent l'accès aux études postsecondaires, on compte au premier chef les différences culturelles avec lesquelles doivent composer les Autochtones qui investissent les universités. Pour ceux qui font le passage de la communauté au milieu urbain avec pour objectif premier de poursuivre leurs études, il ne s'agit pas seulement de s'adapter au milieu institutionnel propre à l'université ou à un style d'enseignement qui peut différer significativement de ce qu'ils ont connu auparavant, un travail d'adaptation culturelle s'ajoute. Outre cette

22 *Ibid.*

23 D. Bruce et A. Marlin, *Analyse documentaires des facteurs affectant la transition des études au marché du travail pour les jeunes autochtones*, rapport présenté au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2012, Toronto, p. 55; voir aussi SAMU, 2015, *op. cit.*, p. v.

24 C. Lévesque, 2003, *op. cit.*

25 RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 19; SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 16.

26 SAMU, *op. cit.*, p. 5.

27 *Ibid.*, p. 20-21.

28 RCAAQ, 2008a, *op. cit.*, p. 43.

29 P. Maxim et J. White, « School Completion and Workforce Transitions Among Urban Aboriginal Youth » dans J. P. White, S. Wingert, D. Beavon et P. Maxim, (dirs.), *Moving Forward, Making a Difference. Aboriginal Policy Research Volume III*, 2013, Toronto : Thompson Educational Publishing, p. 35.

30 *Ibid.*, p. 43.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

particularité de l'expérience autochtone qui marque la trame de fond de l'entrée au baccalauréat, le manque de financement et la conciliation études-travail-famille, le déménagement, l'éloignement du milieu d'origine ou l'isolement, le racisme et les préjugés, le manque de motivation ou de confiance en soi, la langue ou le logement, entre autres exemples, comptent également au nombre des obstacles à surmonter³¹.

Sur le plan de l'emploi, le RCAAQ milite pour l'instauration d'un soutien financier pour les projets d'entreprises et de programmes qui favorisent directement l'accès et le maintien en emploi. Il souligne aussi l'urgence de répondre à une demande directe des jeunes Autochtones montréalais en instaurant un service de mentorat et d'accompagnement³² et l'importance de fournir des ressources de mise à niveau linguistique³³.

1.3.2 Résultats des consultations sur l'éducation, l'emploi et la formation

Les participant.es autochtones aux consultations reconnaissent en général la nécessité de l'éducation et particulièrement de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Ils estiment que les universités et les collèges, en particulier ceux ayant des associations étudiantes autochtones, sont des milieux relationnels importants pour les communautés autochtones. Ils apprécient les événements organisés dans le réseau scolaire qui mettent en valeur les cultures autochtones, mais soulignent cependant la nécessité de corriger les lacunes en ce qui concerne l'enseignement touchant à l'histoire des Autochtones. Ils estiment enfin que l'accès à l'éducation pourrait faire l'objet d'une plus grande flexibilité, comme la prise en compte des expériences de travail. Pour les participant.es, la méconnaissance ou la faible maîtrise des langues officielles représente un obstacle à l'obtention d'un emploi et à leur intégration socioéconomique. Plusieurs soulignent le manque d'opportunités pour l'apprentissage et le perfectionnement des langues officielles, notamment dans le cadre de la recherche d'emploi et après l'embauche. L'obtention d'un emploi stable est également un objectif très important pour les jeunes Autochtones rencontrés. Ceux qui ont pris part aux programmes d'insertion socioprofessionnelle

y voient un atout considérable et sont d'avis que ces programmes permettent de structurer le quotidien, d'avoir accès à des stages, de mieux connaître leurs droits en tant que citoyens et en tant que travailleurs. Ils mentionnent que le manque d'expériences de travail et de références professionnelles est un obstacle à l'obtention d'un emploi.

Pour leur part, les participant.es inuits manquent d'informations sur les établissements scolaires et l'offre de formation à Montréal. Ils apprécient le service d'employabilité Ivirtivik, qui permet d'atteindre des résultats concrets. Ils mentionnent que leur manque de savoir-faire et de savoir-être en entrevue d'embauche constitue un obstacle majeur à la recherche d'emploi. Enfin, les participant.es inuits estiment que les employeurs devraient être plus informés sur leur culture.

Pour les intervenant.es consultés, il est essentiel d'obtenir davantage de collaboration de la part des employeurs. Pour eux, la lutte contre la discrimination et les préjugés dans le marché de l'emploi est essentielle à l'amélioration des conditions socioéconomiques des jeunes Autochtones.

31 Service Premières Nations, *Résultats de l'analyse des besoins de formation chez les Premières Nations*, 2008, Val-d'Or : UQAT, cité dans J.-L. Ratel, « Comment les universités peuvent-elles contribuer au mieux-être des Autochtones? Quelques cas d'étudiants et de diplômés universitaires autochtones au Québec » dans D. Newhouse et al., *Well-Being in the Urban Aboriginal Community : Fostering Biimaadiziwin, A National Research Conference on Urban Aboriginal Peoples*, 2013, Toronto : Thompson Educational Publishing, p. 206.

32 *Ibid.*, p. 19.

33 RCAAQ, 2008a, *op. cit.*

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- › Un accompagnement général à l'insertion socio-professionnelle;
- › L'accès à l'emploi, à l'éducation et à la formation pour les jeunes Autochtones;
- › Les services d'un conseiller d'orientation permettant d'accéder aux possibilités de formation et de perfectionnement;
- › L'accompagnement à la recherche d'emploi et à la préparation d'entrevue;
- › Le mentorat auprès d'entrepreneurs;
- › L'aide et l'accompagnement à l'entrepreneuriat;
- › Des programmes de stage et d'employabilité dédiés aux femmes;
- › Des formations aux employeurs sur les réalités, les particularités et les enjeux des jeunes Inuit.es à Montréal.

1.3.3 Recommandations pour l'éducation, l'emploi et la formation

Recommandation 5 :

Que la Ville de Montréal développe collaboration et concertation avec les comités autochtones étudiants des universités montréalaises et les organismes qui travaillent à l'intégration socioéconomique des jeunes Autochtones sur son territoire.

Recommandation 6 :

Que la Ville de Montréal participe activement à l'augmentation de l'employabilité des jeunes Autochtones par le biais de son Programme de parrainage professionnel.

Recommandation 7 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions pour augmenter de 50 % l'embauche d'Autochtones dans son prochain Plan d'action en accès à l'égalité en emploi, et ce, en accordant une attention particulière aux jeunes. Pour ce faire :

- › qu'elle améliore la diffusion des opportunités d'emploi disponibles à la Ville de Montréal auprès des organismes autochtones;
- › qu'elle offre un soutien financier constant au Salon Emploi Autochtone MAMU!.

Recommandation 8 :

Que la Ville de Montréal encourage ses partenaires qui œuvrent au développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, tels que PME Mtl et le SAJE, (1) à faire davantage la promotion de leurs services auprès des organismes autochtones et (2) à faciliter l'accès des jeunes Autochtones aux services d'accompagnement, de mentorat et de réseautage actuellement accessibles.

Recommandation 9 :

Que la Ville de Montréal soutienne des initiatives et des programmes qui encouragent la persévérance scolaire chez les jeunes Autochtones, notamment par le biais de Réseau réussite Montréal et par les ententes entre la Ville et le gouvernement.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

1.4 APPARTENANCE COMMUNAUTAIRE ET LUTTE A L'EXCLUSION

La section *appartenance communautaire et lutte à l'exclusion* permet d'aborder de front la question du racisme et de la discrimination qui s'infiltrent dans l'ensemble des dimensions de la vie des jeunes Autochtones. Elle explore les enjeux liés à l'intégration à la société de façon plus large, mais aussi la création de réseaux de solidarité autochtones. Le développement d'un sentiment d'appartenance communautaire et l'importance d'une identité culturelle forte et positive en sont les thèmes centraux.

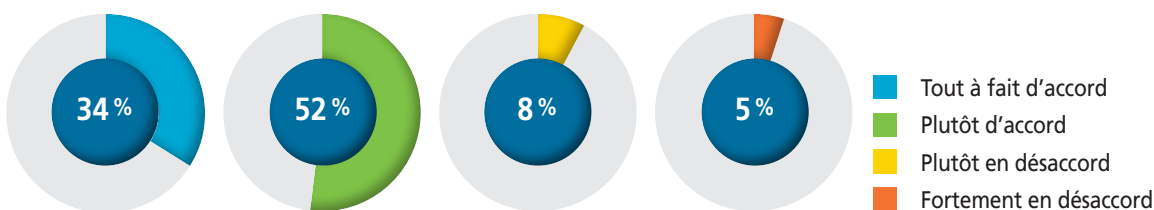
1.4.1 Revue de la littérature

Le racisme et les dynamiques d'exclusion sociale imprègnent les thèmes abordés ici, en plus d'être une expérience commune à la vaste majorité des Autochtones en milieu urbain. Les stéréotypes et les préjugés peuvent affecter l'ensemble des sphères de l'existence et poser problème quant à la recherche de logement et d'emploi, à la possibilité d'obtenir une éducation

de qualité, au confort vis-à-vis des services de santé ou simplement entraver l'accès à l'espace public. La majorité des Autochtones montréalais s'entendent sur le fait qu'ils sont souvent traités de manière injuste ou négative et rapportent avoir été insultés sur la base de leurs origines, comme l'indiquent les données présentées dans la figure 32.

FIGURE 32

Comportements négatifs : « Je pense que les autres se comportent d'une manière injuste/négative envers les Autochtones »



Source : Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report, Environics Institute, 2011.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Plusieurs auteur.es avancent que le problème du racisme et de la discrimination plonge ses racines dans une méconnaissance profonde ou une ignorance pure et simple de la culture et de la réalité autochtones contemporaines. Nombreux sont donc les arguments en faveur d'un effort majeur et concerté pour éduquer la population générale et, dans un même mouvement, déconstruire les préjugés et les stéréotypes³⁴.

Du point de vue de la population autochtone, des institutions autochtones solides, une identité culturelle forte, positive et un sentiment d'appartenance communautaire peuvent contribuer à atténuer ou contrecarrer les effets du racisme et de l'exclusion sociale, en ce que ces trois éléments fonctionnent main dans la main quand vient le temps de mettre en place un système de solidarité qui contribue à protéger ou à armer les individus contre les agressions qu'ils peuvent subir dans leur vie quotidienne en raison de leurs origines culturelles³⁵.

Le RCAAQ mentionne à plusieurs reprises la pertinence de créer des centres communautaires et des lieux de rassemblement destinés aux Autochtones. Cette demande émane à la fois de constatations quant à l'isolement dont souffrent nombre d'entre eux à Montréal, à l'éparpillement actuel des services ainsi que d'entrevues menées auprès de membres des Premières Nations qui vivent à Montréal.

Pour contrer le racisme et l'exclusion sociale, tous s'entendent sur la nécessité de :

- mettre en place des interventions culturellement pertinentes, culturellement sécurisantes et holistiques³⁶;
- poser des actions et développer des services ciblés dans l'ensemble des politiques et des services municipaux³⁷, en concertation avec les institutions autochtones;
- assurer la représentativité des Autochtones et des jeunes Autochtones dans les instances municipales³⁸;
- soutenir activement les initiatives de développement portées par les Autochtones³⁹;
- reconnaître et respecter la diversité des populations dans la création des services⁴⁰.

En d'autres termes, il s'agit de tenir compte de la présence autochtone dans l'ensemble des services municipaux et de réfléchir systématiquement aux besoins de cette population dans leur conception et leur implantation, ce qui impose d'inclure des représentant.es autochtones à toutes les étapes des processus politique et administratif – en incluant la nécessité de favoriser le recrutement dans la fonction publique municipale. Une telle posture permettrait non seulement de renforcer les institutions autochtones déjà en place qui jouent un rôle crucial dans la formation d'un sentiment de solidarité et d'appartenance communautaire, mais aussi de lutter activement contre l'exclusion en levant les barrières qui entravent l'accès aux services et la participation citoyenne, en plus de contrer les préjugés et stéréotypes en favorisant la pleine participation des Autochtones à la vie sociale, politique et économique.

34 I. Comat, K. O'Bomsawin, É. Cloutier, C. Lévesque et D. Salée, « Comprendre pour mieux agir afin d'éliminer la discrimination et le racisme à l'endroit des Premiers Peuples », *Cahiers ODENA*, 2010, n° 1. Voir aussi Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), *Vers une politique gouvernementale contre le racisme et la discrimination*.

35 K. O'Bomsawin, 2011, *Le racisme à l'égard des Autochtones en milieu urbain au Québec : expériences, enjeux et défis*, p. 137.

36 Les interventions holistiques s'appuient sur « une compréhension véritable par les intervenants des contextes historiques, légaux, politiques, économiques et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones ». Cette vision des interventions vise à « bâtir la confiance avec les personnes autochtones et reconnaître le rôle des conditions socioéconomiques, de l'histoire et de la politique en matière de prestation des services » et « s'inspire d'une conception intégrée de l'humain ». RCAAQ, 2014a, *op. cit.*, p. 12.

37 *Ibid.*, p. 16-17.

38 RCAAQ, 2008, *op. cit.*, p. 14.

39 RCAAQ, 2013a, *op. cit.*, p. 30.

40 R. C. Walker, 2008, « Improving the Interface Between Urban Municipalities and Aboriginal Communities ». *Canadian Journal of Urban Research, Suppl. Canadian Institute of Planners*, p. 26. Voir aussi RCAAQ, 2013a, *op. cit.*, p. 31.



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



1.4.2 Résultats des consultations sur l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion

Les participant.es insistent sur l'omniprésence du racisme ordinaire dont ils sont victimes à l'école, au travail, dans les lieux publics, dans leurs relations de voisinage et avec leur propriétaire. Ils sont fréquemment l'objet de propos racistes et de préjugés et estiment que les Autochtones sont l'objet de beaucoup moins de tolérance que les autres communautés culturelles minoritaires. Selon les participant.es, il est primordial de continuer à sensibiliser le public aux réalités autochtones. Pour eux, les liens entre Autochtones et Allochtones doivent être renforcés, notamment par la multiplication des possibilités d'échange et de collaboration entre eux. Cette plus grande sensibilisation et la multiplication des occasions de rencontre et d'échange contribueraient à une meilleure compréhension des réalités autochtones par l'ensemble des citoyen.nes. Les participant.es estiment également que davantage de représentation politique dans les événements autochtones serait bénéfique et qu'il faudrait trouver des moyens de susciter plus de participation des Autochtones dans la prise de décisions. Ils soulignent la nécessité pour les instances politiques de consulter plus systématiquement les différents représentant.es des milieux autochtones. Selon eux, il serait

opportun de faire la promotion de modèles positifs d'Autochtones impliqués dans leur communauté et dans la société québécoise. Enfin, certain.es font allusion à leur inconfort à fréquenter les services de loisirs municipaux, particulièrement les installations sportives, estimant qu'ils ne sont fréquentés que par des Allochtones.

Pour leur part, les participant.es inuits proposent la mise sur pied d'un service de jumelage entre Inuit.es résidents et Inuit.es nouvellement arrivés. Ils considèrent très important d'encourager une plus grande participation des Autochtones au sein des institutions publiques et des lieux décisionnels. Ils déplorent également un manque criant de modèles autochtones et inuits inspirants. Selon eux, il serait intéressant de diffuser les portraits de jeunes Inuit.es au parcours inspirant afin de briser les idées préconçues et les préjugés. Ces portraits pourraient prendre la forme de capsules Web, d'expositions de photos ou d'articles. Enfin, les participant.es inuits et les intervenant.es considèrent que le sport et les loisirs pourraient faciliter l'intégration socioéconomique des jeunes et contribuer à la lutte contre le racisme.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- Des programmes et ateliers de sensibilisation au racisme envers les Autochtones dans les milieux professionnels en contact avec eux (par ex. : santé et éducation);
- Des ateliers de formation et des événements de sensibilisation sur les réalités autochtones dans les écoles non autochtones afin de déconstruire les mythes et les préjugés;
- Un programme de jumelage Autochtones-Allochtones pour des activités ciblées;
- Des programmes d'échanges culturels favorisant les liens avec les Allochtones directement dans les communautés autochtones;
- Un service de jumelage entre Inuit.es résidents et Inuit.es nouvellement arrivés.
- Des programmes d'apprentissage des activités traditionnelles pour les Autochtones (pêche, chasse, trappage);
- Des ateliers d'information sur le fonctionnement des institutions et du système démocratique à Montréal.

1.4.3 Recommandations pour l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion

Recommandation 10 :

Que la Ville de Montréal contribue au développement du leadership des jeunes Autochtones en faisant notamment la promotion de modèles de jeunes Autochtones inspirants dans ses publications et lors des événements qu'elle tient.

Recommandation 11 :

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements favorisent, dans un souci de réconciliation, le rapprochement entre les jeunes Autochtones et les jeunes Allochtones par leur offre de services et en développant de nouveaux programmes.

Recommandation 12 :

Que la Ville de Montréal développe, en collaboration avec les organisations autochtones, des campagnes de sensibilisation visant à lutter contre l'exclusion et à déconstruire les préjugés envers les jeunes Autochtones.



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



1.5 ARTS, CULTURE ET RÉAPPROPRIATION CULTURELLE

Cette section traite à la fois de la sauvegarde des cultures traditionnelles (langue, pratiques artistiques et traditionnelles) et de la production artistique contemporaine. La promotion de la culture autochtone est un outil de choix dans la lutte contre le racisme et la discrimination et un pilier du développement d'une identité culturelle forte et positive ainsi que du travail de réappropriation culturelle.

1.5.1 Revue de la littérature

La vaste majorité des auteur.es et des organismes au fait de la situation des Autochtones en milieu urbain s'entendent pour dire qu'une identité culturelle forte et positive est un élément essentiel à l'intégration économique et sociale. Si, dans une certaine mesure, les Autochtones de Montréal semblent confiants de pouvoir maintenir leur identité culturelle⁴¹, les inquiétudes en la matière demeurent vives. En fait, il semble que les jeunes Autochtones de Montréal entretiennent une relation ambiguë avec leur identité culturelle, relation marquée d'un côté par la fierté face à leur langue, et par la honte d'être associé à un groupe qui cumule les problèmes sociaux, la dépendance aux drogues et à l'alcool en particulier⁴². La diversité de la population autochtone quant à ses origines culturelles, son statut socioéconomique et ses rattachements identitaires complique la tâche. En effet, les politiques échouent souvent à tenir compte de l'hétérogénéité de la population autochtone en milieu urbain⁴³. Il importe également de tenir compte des différences dans la relation à la culture entre les Autochtones qui sont nés et ont grandi en ville et ceux qui s'y sont installés plus tard dans leur vie⁴⁴.

La maîtrise d'une langue autochtone est un facteur important du développement d'une identité culturelle forte et positive. Or, non seulement la plupart des langues autochtones sont menacées, mais leur transmission dans les villes est faible et compromise. Pour l'ensemble des langues autochtones parlées dans les communautés, en milieu rural et urbain, seuls le cri, l'inuktitut et l'ojibwé échappent à la menace de disparition⁴⁵. La variété même des langues parlées en ville présente un obstacle à leur survie, dans la mesure où la taille de la population qui utilise chacune d'elles est faible et la transmission de génération en génération, en déclin. La situation est d'autant plus précaire à Montréal que la proportion d'Autochtones parmi les habitant.es de la ville y est plus faible qu'ailleurs au Canada.

Le développement d'une identité culturelle forte et positive peut également s'appuyer sur la promotion des traditions et de la culture autochtones, mais aussi celle des artistes contemporains issus des Premières Nations. Le manque de visibilité des cultures autochtones à Montréal⁴⁶ et le manque de services axés sur

41 Environics Institute, *op. cit.*, p. 22.

42 E. Fast, *Exploring the Role of Culture Among Urban Indigenous Youth in Montreal*, thèse de doctorat, Université Concordia, 2014, Montréal, p. 165.

43 E. J. Peters, « Emerging Themes in Academic Research in Urban Aboriginal Identities in Canada, 1996-2010 », *Aboriginal Policy Studies*, 2011, vol. 1, n° 1, p. 78-105.

44 E. Fast, *op. cit.*

45 M. J. Norris et L. Jantzen, « Les langues autochtones en milieu urbain au Canada : caractéristiques, considérations et conséquences », 2003, dans D. Newhouse et E. J. Peters, *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain. Projet de recherche sur les politiques*, 2003, p. 103.

46 RCAAQ, 2009b, *op. cit.*, p. 39.



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



la culture et d'opportunités pour les jeunes Autochtones de s'approprier leur culture⁴⁷ semblent être des préoccupations répandues⁴⁸, alors que Montréal offre peu d'espaces et d'occasions pour maintenir les relations intergénérationnelles, qui sont pourtant cruciales à la transmission des langues et des pratiques culturelles⁴⁹. Pourtant, la diversité qu'offrent les cultures et traditions des Premières Nations peut enrichir significativement la vie culturelle de la ville, contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance communautaire, favoriser l'intégration économique, sociale et contribuer à déconstruire les stéréotypes et à vaincre les préjugés.

Alors que la population autochtone dans les villes est appelée à augmenter dans les prochaines années, les municipalités pourraient profiter de leur richesse culturelle et économique en intégrant ces communautés dans les processus de planification de l'aménagement urbain et de l'offre culturelle. La promotion du patrimoine et des traditions, la mise en valeur des cultures autochtones dans l'art public et les monuments, entre autres exemples⁵⁰, pourraient servir la vitalité culturelle et économique de la ville. Autrement dit, les possibilités sont nombreuses et les temps sont mûrs pour établir des partenariats économiques et culturels qui puissent profiter à tout le monde, notamment en termes de développement touristique.

Le travail de réappropriation culturelle toujours à accomplir peut aussi être lu comme partie prenante d'un processus de guérison collective et comme un outil pour promouvoir et améliorer la santé des Autochtones en milieu urbain. Il s'agit ici d'œuvrer au développement d'une identité culturelle forte, positive, d'améliorer l'estime de soi et la santé psychosociale en général, mais aussi de contribuer à l'assainissement des relations entre les Autochtones et la population générale. De ce point de vue, l'art comme outil de promotion de la santé s'inscrit dans la vision holistique de l'être humain et de son bien-être, qui prédomine dans les conceptions bien vivantes des membres des Premières Nations⁵¹.

Les arts et la culture autochtones semblent être dans une période de foisonnement et la communauté artistique paraît elle aussi prête à se mobiliser pour favoriser cette éclosion. Compte tenu de l'intrication entre la vitalité culturelle et artistique et la santé psychosociale d'une communauté, il importe de soutenir ce mouvement qui, s'il prend de l'ampleur, pourra agir au plus grand bénéfice de tous et toutes, Autochtones comme Allochtones.

47 RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 22.

48 IVTF, 2010, *op. cit.*, p. 6.

49 SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 17.

50 R. C. Walker, *op. cit.*, p. 30.

51 Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, *Art et santé : l'importance de l'art pour la santé et la guérison des peuples autochtones*, 2012, Université du Nord de la Colombie-Britannique, Prince George, BC.



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



1.5.2 Résultats des consultations sur les arts, la culture et la réappropriation culturelle

Les participant.es sont nombreux à souhaiter avoir accès à des cours de langues autochtones et à participer à des événements autochtones. Ils disent prendre part à un grand nombre d'activités culturelles autochtones (pow-wow, festival Présence autochtone, ateliers de percussions, etc.). Pour beaucoup, ces rencontres permettent de se reconnecter à leurs racines identitaires. Les participant.es déplorent que les événements autochtones manquent de visibilité et soient, selon eux, sous-financés. Ils constatent également de grands bienfaits aux retours occasionnels dans les réserves autochtones. Ils mentionnent que ce sont des occasions de pratiquer des activités traditionnelles et d'avoir un mode de vie plus actif. Ils rapportent par ailleurs un vif intérêt pour la pratique d'activités traditionnelles comme la pêche et la chasse. Ils disent s'ennuyer du lien avec les aîné.es de leur communauté et évoquent l'importance de la réappropriation de la culture traditionnelle auprès de ceux-ci. Ils soulignent leur intérêt pour la cuisine traditionnelle, l'artisanat, les cours de langues et l'industrie du cinéma autochtone. Par contre, certain.es ne se définissant pas comme des Autochtones traditionnels, ont peu d'intérêt pour les événements et cérémonies traditionnels. Plusieurs soulèvent dans une même veine la nécessité de valoriser le volet plus moderne de l'art réalisé par les Autochtones, par exemple, les arts de la rue et le slam. Les participant.es évoquent aussi la nécessité de faire la promotion des jeunes artistes autochtones et de valoriser, promouvoir et rendre plus visible la communauté autochtone active. Selon eux, il est nécessaire d'offrir une programmation culturelle qui réponde aux besoins de toutes les communautés autochtones.

Les participant.es inuits désirent pour leur part se réapproprier les techniques artistiques traditionnelles. Plusieurs souhaitent apprendre ou améliorer leur niveau d'inuktituk. Le participant inuit d'Ivittivik était très intéressé par la possibilité d'aller camper à l'extérieur de Montréal. De nombreux jeunes Inuit.es pratiquent l'art comme un passe-temps. Plusieurs ont exprimé le besoin de rendre cette pratique plus professionnelle, mais sans savoir où et à qui s'adresser. Les participant.es inuits considèrent que la mise sur pied d'un centre d'exposition inuit serait souhaitable.

Les intervenant.es interrogés ont du mal à rejoindre les jeunes Autochtones et demeurent incertains quant aux endroits où les rencontrer pour promouvoir les activités de leurs organismes et susciter leur participation. Ils affirment manquer de ressources dans la région de Montréal afin d'offrir des ateliers culturels et des cours de langues. La créativité et les arts constituent, selon eux, une bonne façon d'impliquer les jeunes Autochtones. Pour eux, il est important de déconstruire les clichés et les préjugés sur le côté folklorique des œuvres artistiques autochtones. Ils considèrent qu'une visibilité constante plutôt qu'événementielle – notamment par des installations artistiques et culturelles permanentes – serait mieux pour valoriser ces cultures. Les intervenant.es soulignent enfin qu'une telle valorisation des cultures autochtones pourrait avoir des retombées positives sur le tourisme international.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- Des cours de langues autochtones;
- La recension des personnes habilitées à offrir des cours de langues traditionnelles et des ateliers sur les arts traditionnels;
- La création d'un service d'information et d'orientation sur les opportunités de pratiquer des activités traditionnelles à Montréal ou ses environs;
- Des cours/ateliers de techniques et de savoir-faire liés à l'art et à la culture traditionnels (la sculpture sur pierre, par exemple);
- La présence de centres autochtones internationaux, mais également pour chacune des nations vu les réalités très différentes;
- La création d'un club intergénérationnel favorisant la transmission de la culture;
- Un programme d'assistance financière pour faciliter les visites à la communauté d'origine;
- Des activités en forêt offerts par les organismes fréquentés par les Autochtones (les sorties en camping proposées par le programme Ka Mamukanit);
- Des capsules, émissions télé, séries, articles de journaux offrant une plus grande visibilité aux Autochtones dans la culture populaire;
- Des projets d'entrepreneuriat consacrés à l'art autochtone pour les jeunes (le projet TAKU, par exemple).

1.5.3 Recommandations pour pour les arts, la culture et la réappropriation culturelle

Recommandation 13 :

Que la Ville de Montréal favorise la valorisation et le rayonnement de l'art autochtone en assurant un financement soutenu à des organismes de création, de diffusion et de vitrine pour l'art cités en exemple par la communauté autochtone⁵².

Recommandation 14 :

Que la Ville de Montréal s'engage à offrir une vitrine pour l'art autochtone de jeunes créateurs et créatrices, notamment en exposant leurs œuvres dans ses propres locaux et en mettant en place un concours d'art public destiné aux artistes autochtones.

Recommandation 15 :

Que le Conseil des arts de Montréal soutienne le développement de carrières artistiques des jeunes artistes autochtones par le biais notamment de l'organisme Diversité Artistique Montréal (DAM) afin de développer davantage son mandat envers les jeunes artistes autochtones.

Recommandation 16 :

Que le réseau Accès culture consolide son action auprès des artistes autochtones, en offrant des programmes, des lieux de création, de diffusion et en facilitant l'incubation et la diffusion des projets artistiques autochtones, notamment par la création d'un appel de projets destiné à l'art autochtone.

⁵² Notons par exemple les organismes suivants : Wapikoni mobile, Musique nomade, Centre Ashukan, les Productions Feux Sacrés, Terres en vues, Ondinnok, etc.



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



1.6 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Recommandation 17 :

Que la Ville de Montréal porte une attention particulière à la question des jeunes Autochtones dans ses plans d'action, planifications stratégiques ou tout autre document similaire produit, notamment, dans le cadre de la prochaine Stratégie jeunesse montréalaise qui viendra remplacer la Stratégie 2013-2017.

Recommandation 18 :

Que la Ville de Montréal se dote d'un.e élu.e responsable du dossier autochtone. Cette personne aurait principalement à renforcer les liens entre la Ville et la communauté autochtone ainsi qu'à prendre la parole publiquement sur des enjeux relatifs à la communauté.

Recommandation 19 :

Que la Ville de Montréal se dote de données plus exhaustives sur les jeunes Autochtones résidant sur son territoire, particulièrement des données sur leur intégration socioéconomique, et ce, en appliquant l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Accueil et vie quotidienne

Recommandation 1 :

Que la Ville de Montréal soutienne des projets de logements sociaux qui s'adressent à des jeunes Autochtones et de jeunes familles autochtones.

Recommandation 2 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions auprès des différentes instances gouvernementales pour que les programmes d'aide financière permettant la réalisation de logements sociaux et communautaires soient reconduits aux prochains budgets et que les Autochtones puissent bénéficier d'un financement dédié.

Santé et services sociaux

Recommandation 3 :

Que la Ville de Montréal soutienne l'implantation de cliniques de soins de santé et de services sociaux traditionnels et culturellement sécurisants pour les jeunes Autochtones et complémentaires au réseau de la santé et des services sociaux du Québec, en facilitant notamment l'accès aux infrastructures et locaux nécessaires à ce type de projets.

Recommandation 4 :

Que la Ville de Montréal soutienne financièrement les maisons d'hébergement pour femmes autochtones en difficulté et les centres d'hébergement pour itinérantes autochtones situés sur son territoire.

Éducation, emploi et formation

Recommandation 5 :

Que la Ville de Montréal développe collaboration et concertation avec les comités autochtones étudiants des universités montréalaises et les organismes qui travaillent à l'intégration socioéconomique des jeunes Autochtones sur son territoire.

Recommandation 6 :

Que la Ville de Montréal participe activement à l'augmentation de l'employabilité des jeunes Autochtones par le biais de son Programme de parrainage professionnel.

1 IUTF et Ville d'Ottawa, *Portrait de la diversité. Les peuples autochtones : Premières Nations, Inuits et Métis*, 2010.

2 L'utilisation du terme *Autochtone* dans le présent avis se réfère à cette définition.

3 Notons que les Inuits ne sont pas régis par la Loi sur les Indiens.

4 IUTF et Ville d'Ottawa, *op. cit.*, p. 9.



SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS



Recommandation 7 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions pour augmenter de 50 % l'embauche d'Autochtones dans son prochain Plan d'action en accès à l'égalité en emploi, et ce, en accordant une attention particulière aux jeunes. Pour ce faire :

- qu'elle améliore la diffusion des opportunités d'emploi disponibles à la Ville de Montréal auprès des organismes autochtones;
- qu'elle offre un soutien financier constant au Salon Emploi Autochtone MAMU!.

Recommandation 8 :

Que la Ville de Montréal encourage ses partenaires qui œuvrent au développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, tels que PME Mtl et le SAJE, (1) à faire davantage la promotion de leurs services auprès des organismes autochtones et (2) à faciliter l'accès des jeunes Autochtones aux services d'accompagnement, de mentorat et de réseautage actuellement accessibles.

Recommandation 9 :

Que la Ville de Montréal soutienne des initiatives et des programmes qui encouragent la persévérance scolaire chez les jeunes Autochtones, notamment par le biais de Réseau réussite Montréal et par les ententes entre la Ville et le gouvernement.

Appartenance communautaire et lutte à l'exclusion

Recommandation 10 :

Que la Ville de Montréal contribue au développement du leadership des jeunes Autochtones en faisant notamment la promotion de modèles de jeunes Autochtones inspirants dans ses publications et lors des événements qu'elle tient.

Recommandation 11 :

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements favorisent, dans un souci de réconciliation, le rapprochement entre les jeunes Autochtones et les jeunes Allochtones par leur offre de services et en développant de nouveaux programmes.

Recommandation 12 :

Que la Ville de Montréal développe, en collaboration avec les organisations autochtones, des campagnes de sensibilisation visant à lutter contre l'exclusion et à déconstruire les préjugés envers les jeunes Autochtones.



SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS



Arts, culture et réappropriation culturelle

Recommandation 13 :

Que la Ville de Montréal favorise la valorisation et le rayonnement de l'art autochtone en assurant un financement soutenu à des organismes de création, de diffusion et de vitrine pour l'art cités en exemple par la communauté autochtone⁵³.

Recommandation 14 :

Que la Ville de Montréal s'engage à offrir une vitrine pour l'art autochtone de jeunes créateurs et créatrices, notamment en exposant leurs œuvres dans ses propres locaux et en mettant en place un concours d'art public destiné aux artistes autochtones.

Recommandation 15 :

Que le Conseil des arts de Montréal soutienne le développement de carrières artistiques des jeunes artistes autochtones par le biais notamment de l'organisme Diversité Artistique Montréal (DAM) afin de développer davantage son mandat envers les jeunes artistes autochtones.

Recommandation 16 :

Que le réseau Accès culture consolide son action auprès des artistes autochtones, en offrant des programmes, des lieux de création, de diffusion et en facilitant l'incubation et la diffusion des projets artistiques autochtones, notamment par la création d'un appel de projets destiné à l'art autochtone.

Recommandations générales

Recommandation 17 :

Que la Ville de Montréal porte une attention particulière à la question des jeunes Autochtones dans ses plans d'action, planifications stratégiques ou tout autre document similaire produit, notamment, dans le cadre de la prochaine Stratégie jeunesse montréalaise qui viendra remplacer la Stratégie 2013-2017.

Recommandation 18 :

Que la Ville de Montréal se dote d'un.e élu.e responsable du dossier autochtone. Cette personne aurait principalement à renforcer les liens entre la Ville et la communauté autochtone ainsi qu'à prendre la parole publiquement sur des enjeux relatifs à la communauté.

Recommandation 19 :

Que la Ville de Montréal se dote de données plus exhaustives sur les jeunes Autochtones résidant sur son territoire, particulièrement des données sur leur intégration socioéconomique, et ce, en appliquant l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

⁵³ Notons par exemple les organismes suivants : Wapikoni mobile, Musique nomade, Centre Ashukan, les Productions Feux Sacrés, Terres en vues, Ondinnok, etc.



CONCLUSION



Les besoins et les aspirations des jeunes Autochtones qui migrent à court ou à long terme vers Montréal sont multiples et propres à chacun.e d'eux, mais tous et toutes doivent surmonter des obstacles semblables. Dans le cadre de cet avis, le CjM a énoncé plusieurs recommandations qui visent à mieux tenir compte des besoins des jeunes Autochtones et à mettre en place des mesures pour les appuyer et assurer leur pleine intégration.

Nous souhaitons que la Ville porte une attention particulière à la question des jeunes Autochtones lors de l'élaboration de ses plans d'action, planifications stratégiques ou tout autre document similaire produit, notamment, dans le cadre de la prochaine Stratégie jeunesse montréalaise qui viendra remplacer la Stratégie jeunesse 2013-2017.

À la lumière de cette étude, il apparaît indispensable que les jeunes Autochtones soient mieux représentés au sein de la Ville. Non seulement les liens entre la Ville et la communauté autochtone doivent être renforcés, mais il est nécessaire que ces jeunes soient mieux représentés à la Ville afin qu'ils puissent contribuer pleinement au dynamisme de la métropole. Pour assurer le bien-être et l'épanouissement de ces jeunes aux horizons divers, la Ville doit aussi contribuer à mettre de l'avant de nouvelles initiatives de recherche et de collecte de données, en vue de dresser un meilleur

profil de cette population dont la présence augmente rapidement. Une vision claire de sa situation et de son contexte est essentielle pour que les partenaires puissent agir de façon concertée et bonifier adéquatement les programmes et les services pertinents.

Tel que le démontrent le portrait dressé et les consultations effectuées dans le cadre de cet avis, le chemin vers une réelle intégration sociale, politique et économique des jeunes Autochtones vivant à Montréal est semé d'embûches. Cependant, tout porte à croire que cette démarche s'inscrit dans un contexte favorable, dans la mesure où les relations entre les communautés autochtones et allochtones de redéfinissent. Nombre de ceux et celles qui quittent leur communauté pour s'installer dans les villes sont portés par l'espoir d'une vie meilleure, et la métropole est en bonne posture pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

Remerciements

- > Centre d'amitié autochtone
- > Concordia Aboriginal Student Resource Centre
- > Femmes autochtones du Québec
- > Ivirtivik
- > Ka Mamukanit
- > Khanawake Youth Center
- > Montréal Autochtone
- > RÉSEAU pour la stratégie urbaine
de la communauté autochtone à Montréal
- > Service de la culture de la Ville de Montréal
- > Service de la diversité sociale et des sports
de la Ville de Montréal
- > Service des ressources humaines
de la Ville de Montréal

Un remerciement spécial à tous les jeunes qui ont participé aux groupes de discussion et aux entrevues pour leur ouverture et leur confiance!



CJMTL.COM